

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 12 mars 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Micheline C. Laforce, directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE

La conseillère madame Mélanie Fontaine.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-03-045

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 février 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Règlement #080-2008 – Concernant l'établissement d'un programme de revitalisation – Modification des articles 4 et 6 portant sur les conditions et l'expiration du programme
07. Régie d'incendie Pierreville/Saint-François-du-Lac - Projet « caserne » ;
08. Régie des déchets du Bas-st-François – Demande d'informations ;
09. Fauchage des abords des routes – Demande de soumissions ;
10. Travaux d'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière à notre député ;
11. Comité de développement local – Approbation du bilan 2011 ;
12. Comité de développement local – Désignation des membres ;
13. Projet « Skateparc » - Approbation du projet ;
14. Projet « Skateparc » - Autorisation de signatures – Subvention pacte-rural local ;
15. Centre de la Petite Enfance mon autre maison/Fabrique de la paroisse de Saint-Thomas/Municipalité de Pierreville – Entente notarié sur l'utilisation de la sacristie de l'Église ;
16. Ventes de garage – Dates retenues ;
17. Remboursement excédent d'eau – Travaux rue Georges ;
18. Bell Canada – Dommages causés aux installations téléphoniques – Autorisation de paiement ;
19. La Mutuelle des municipalités du Québec – Recouvrement pour accident ;
20. Demande d'intervention – Entretien du cours d'eau Jutras ;
21. Association des bénévoles du centre Lucien Shooner – Demande de commandite ;
22. Reddition des comptes – Mandater un vérificateur externe ;
23. Permis de construction ;
24. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 29 février 2012 ;
25. Varia : a) Nomination d'un nouvel inspecteur en bâtiment ;
26. Documents déposés ;
27. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
28. Période de questions ;
29. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 13 février 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 13 février 2012*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-046

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 13 février 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 9 mars 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-047

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, directrice générale / secrétaire-trésorière pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Micheline C. Laforce,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Déboursés directs

1	2875	Qc Skateboard camp - Plan et devis 1er versement - R.2012-02-024	891.06 \$
2	2876	Soc.Hist. P'Ville - Projet "Les aînés se racontent" - R.2012-02-038	500.00 \$
3	2877	Fabrique Ntre-D P'Ville - Concert bénéfice 7e édition- R.2012-02-039	100.00 \$
4	2878	CANCELLÉ	--
5	2879	Ass Hockey Mineur Villages - Activité des champions - R.2012-02-040	150.00 \$
6	2880	Construction J-C Gill - Abri égout Notre-Dame - R.2012-02-041	933.00 \$
7	2881	Centretien Nicolet -2011-Travailleur de rue - R.2012-02-026	2 000.00 \$
8	2882	Régie I.A.E.P. Bas St-Francois - Eau du 06-12-2011 au 31-12-2011	10 428.66 \$
9	2883	Régie I.A.E.P. Bas St-Francois - Eau du 31-12-2011 au 31-01-2012	12 083.79 \$
10	2884	Qc Skateboard - Plan devis 2e et dernier versement - R.2012-02-024	891.05 \$
Sous-total des factures déjà payées			27 977.56 \$

Kilométrage,dépense payé avec salaire

1	x	Micheline C. Laforce - Février	- \$
2	x	Michèle Latraverse - Février	- \$
3	x	Guylaine Courchesne - Février	- \$
4	x	Isabelle Tougas - Février	4.74 \$
5	x	Lyne Bertrand - Février	- \$
6	x	Guy Descheneaux - Février	- \$
7	x	Sylvain Bardier - Février	36.00 \$
8	x	Éric Traversy - Février	- \$
Sous-total des factures déjà payées			40.74 \$

Prélèvements automatiques

1	x	Bell Canada - Février	1 495.02 \$
2	x	Hydro-Québec - Février	8 995.59 \$
3	x	Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Février	5 737.59 \$
4	x	Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Février	2 360.93 \$
5	x	Télu Mobilité - Février	359.83 \$
6	x	Visa Desjardins - Fournitures de bureau	120.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			19 068.96 \$

Fournisseurs

1	2885	CCI du Cœur-du-Québec - Dîner confér. "Au cœur du développement"	25.00 \$
2	2886	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt mars	250.00 \$
3	2887	Cogeco cable - Internet février	63.18 \$
4	2888	Courchesne Guylaine - Réunion CDL 31 janvier et 28 février	130.55 \$
5	2889	Descoteaux André - Déplacement de février	277.55 \$
6	2890	Dépanneur Pierreville - Essence	167.52 \$
7	2891	Dépanneur Beau-soir - Diesel	150.70 \$
8	2892	Dessau - Honoraires professionnels étude préliminaire piscine	3 863.16 \$

9	2893	Équipements Raydan - Location scie pour couper arbre à l'Église	81.17 \$
10	2894	Gamelin François - 4e versement contrat déneigement	9 830.36 \$
11	2895	Gamelin Gaston - 4e versement contrat déneigement	13 985.33 \$
12	2896	Gauthier Érika - Aide financière inscription ballet 2011-2012	90.00 \$
13	2897	Janson-Roberge Déreck - Aide financière insc. hockey 2011-2012	108.75 \$
14	2898	Jean-Paul Blanchard et fils - Service conteneur 2012-01 à 2012-02	321.20 \$
15	2899	L'annonceur - Avis public offre d'emploi piscine	284.56 \$
16	2900	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	390.93 \$
17	2901	Lavoie Marcel – Dépl. ateliers Fleurons, forum enviro et juridiques	172.80 \$
17	2902	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	4 252.10 \$
18	2903	Martech - Panneaux de signalisation "chevreuil"	50.59 \$
19	2904	Martel, Brassard, Doyon SENC - Service juridiques dossier général	251.03 \$
20	2905	Mégaburo - Fournitures de bureau	242.28 \$
21	2906	Micheline C. Laforce – P.caisse - biens non durable et frais de poste	237.66 \$
22	2907	Neopost Canada - Frais de poste	50.30 \$
23	2908	Patrick Morin - Fournitures diverses et petits outils	849.42 \$
24	2909	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 3e quote-part	5 703.75 \$
25	2910	RIGID du Bas St-Francois - 3e quote-part	7 660.00 \$
26	2911	Rouillard & frères inc - Fournitures	25.71 \$
27	2912	Samson Bélair/Deloitte & Touche- Hono PRECO Princ & Georges	1 437.19 \$
28	2913	Société d'ass. auto Québec - Immatriculation 2 camions et tracteur	1 287.45 \$
29	2914	Sogetel - Internet bibliothèque de Pierreville	36.86 \$
30	2915	SSQ - Fond de retraite remise de février 2012	1 947.16 \$
31	2916	Traversy Sylvain – Dépl. Régie BNY, Circuit vitalité et Solidarité	175.50 \$
Sous-total des factures à payer			54 399.76 \$

Total des factures du mois	101 487.02 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h05 et se termine à 20h07.

06. RÈGLEMENT #080-2008 – Concernant l'établissement d'un programme de revitalisation – Modification des articles 4 et 6 portant sur les conditions et l'expiration du programme

CONSIDÉRANT qu'il y ait lieu de procéder à la modification des articles 4 et 6 du règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation mentionnant que le programme de ce règlement prend fin le 31 décembre 2010 à 0h00 PM ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil désirent reconduire ce règlement pour la prochaine année ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-048

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les article 4 et 6 du règlement cité en titre soient modifiés pour se lire comme suit :

Article 4 – CONDITIONS

- 1.- les travaux admissibles doivent avoir débuté à compter du 31 décembre 2010 pour être complétés au plus tard le 31 décembre 2013 ;

Article 6 – EXPIRATION DU PROGRAMME

Le programme de subvention du présent règlement prend fin le 31 décembre 2012 à 0 h 00 PM en référence avec la date d'émission du permis de construction.

07. RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE/SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC – Projet « caserne »

CONSIDÉRANT de par sa résolution #2011-11-307 la municipalité de Pierreville prenait position sur le projet « caserne » en optant pour la 2^{ième} option proposée, à savoir l'agrandissement de la caserne existante au coût approximatif de ± 300 000 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a étudié et analysé à nouveau les options déposés en date du 17 février dernier par le secrétaire trésorier de la Régie d'incendie, proposant quatre scénarios nous démontrant différents coûts de construction, accompagnés d'une analyse des remboursements capital et intérêts sur 25 ans, payables par chacune des municipalités à l'entente, pour l'implantation d'une nouvelle caserne d'incendie ;

CONSIDÉRANT qu'après discussions, la municipalité de Pierreville désire garder la même ligne de conduite dans ce dossier, qui consiste à la rénovation de notre caserne et non à la construction d'une nouvelle caserne au coût de ± 1 290 000 \$ sur 25 ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville ne peut se permettre financièrement un projet de cette envergure, d'autant plus que nous considérons que la caserne en place répond adéquatement à nos besoins ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-049

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater le maire ainsi que directrice générale pour analyser et explorer la possibilité d'adhérer à la Régie d'incendie du Lac St-Pierre pour notre protection en incendie ;

QUE cette résolution soit transmise à la Régie d'incendie Pierreville/St-François-du-Lac et à toutes les municipalités membres de cette régie (St-François-du-Lac / St-Gérard-de Magella / Yamaska / St-Pie-de-Guire).

08. RÉGIES DES DÉCHETS DU BAS-ST-FRANÇOIS ET DE BÉCANCOUR NICOLET-YAMASKA – Demande d'informations

CONSIDÉRANT que notre municipalité est desservie par deux régies des déchets différentes, soient la régie de Bécancour/Nicolet-Yamaska et celle du Bas-St-François ;

CONSIDÉRANT que notre entente avec la Régie des déchets du Bas-St-François prendra fin le 31 décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-050

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à chacune des régies des déchets, le montant qu'en coûterait à notre municipalité pour notre retrait ou notre intégration dans chacune des régies ;

09. FAUCHAGE DES ABORDS DES ROUTES – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que le contrat pour le fauchage des abords des routes nous appartenant, prenait fin en 2011 ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil désirent demander des soumissions par invitation et par publication dans un journal local ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-051

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de publier dans le journal *L'Annonneur* l'appel d'offre par lequel seront demandées des soumissions pour le fauchage et la coupe de branches s'il y a lieu, des abords des routes à Pierreville ;

QUE les soumissions déposées devront comporter un prix pour une année, soit pour la saison estivale 2012 ainsi qu'un prix pour les trois prochaines saisons, à savoir pour les années 2012, 2013 et 2014 ;

QUE le fauchage devra être fait sur toutes les routes appartenant à la municipalité de Pierreville, en plus des secteurs suivants :

- Sur la route 226 – À partir de l'intersection du rang St-Jacques et de la route de la ligne, sur toute sa longueur jusqu'à Pierreville, comprenant la côte Tremblay et le chemin donnant accès à l'usine d'épuration des eaux usées ;
- Sur la route de la ligne – Des deux côtés du chemin – À partir de l'intersection du rang St-Jacques et de la route de la ligne, sur toute sa longueur jusqu'à la route 132 ;
- Sur la route 226 – À partir de l'intersection du rang Chenal-Tardif et rang de l'Île – Sur toute la longueur du Chenal-Tardif ;
- Sur le rang de l'Île - Sur toute sa longueur y compris la partie appartenant au MTQ (route 226) ;

ÉGALEMENT le fauchage devra être fait à l'occurrence de deux fois par année, à savoir :

- Fraichement fauchées pour la St-Jean-Baptiste – le 24 juin ;
- Fraichement fauchées pour la fin de semaine de la Fête du travail – le 1^{er} septembre;

QUE les travaux doivent être exécutés au moins jusqu'au centre du fossé, à l'aide d'une faucheuse à disque et d'une débroussailleuse à bras télescopique ;

QUE les soumissions, portant la mention « *Fauchage des abords des routes - 2012* » devront être parvenues avant le *mardi 3 avril 2012 – 11h00* au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions déposées doivent être accompagnée d'une police d'assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui et responsabilité civile, pour un montant minimum de 1 000 000 \$;

QUE la prise en considération des soumissions reçues aura lieu lors de la séance régulière du mardi 10 avril à 20h00, à l'Hôtel de ville de Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

10. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Demande d'aide financière à notre député

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, la municipalité de Pierreville se doit de procéder à des travaux d'amélioration de son réseau routier dans différentes rues lui appartenant ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a toujours investi dans l'entretien de son réseau routier et désire continuer dans ce sens ;

CONSIDÉRANT notre prévision budgétaire 2012 au montant de 100 000\$;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-052

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à notre député *Monsieur Jean-Martin Aussant* une aide financière de 50 000\$ afin que la municipalité de Pierreville puisse procéder à des travaux de réparation d'asphalte dans différentes rues de son territoire, à savoir ;

- rang de l'île
- rang Haut-de-la-Rivière
- rang St-Louis

11. COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL – Approbation du bilan 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville doit produire un bilan du Pacte rural 2007-2014 à chaque année;

CONSIDÉRANT que le comité de développement local a procédé à son bilan pour l'année 2011;

2012-03-053

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner tel que présenté, le bilan 2011 déposé par le *Comité de développement local de Pierreville* ;

QUE la municipalité de Pierreville procédera à son dépôt auprès du *Comité local de développement (CLD) de Nicolet-Yamaska*.

12. COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL – Désignation des membres

CONSIDÉRANT qu'il est important et nécessaire pour la municipalité d'avoir un *comité de développement local (CDL)* actif sur son territoire, afin d'analyser les besoins dans notre secteur et recommander des projets de développement dans le but d'améliorer le dynamisme dans notre communauté ;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, nous avons la responsabilité de reconduire ou de modifier les membres nommés sur notre CDL ;

2012-03-054

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, qu'aucune modification soit effectuée concernant les membres siégeant sur notre *Comité de développement local*, à savoir :

- Monsieur SYLVAIN TRAVERSY – Président du comité et conseiller municipal ;
- Monsieur MARCEL LAVOIE – Conseiller municipal ;
- Monsieur BERNARD DESGENS – Représentant la Société Historique de Pierreville ;
- Madame GINETTE BOISVERT – Représentant la communauté ;
- Monsieur JEAN-CHRISTOPHE PROULX – Représentant la communauté ;
- Monsieur JEAN-YVES DESCÔTEAUX – Représentant la communauté.

13. PROJET « SKATEPARC » - Approbation du projet

CONSIDÉRANT la demande du comité de développement local de Pierreville auprès de la municipalité pour l'obtention d'un « *Skateparc* », qui sera financé par la municipalité et son Pacte rural local 2007-2014;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 6 mars dernier à notre bureau municipal, concernant l'achat de modules;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit attendre l'arrivée du printemps avant de demander des soumissions pour l'installation de la base de béton qui accueillera les modules d'activité;

2012-03-055

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner le projet déposé par le *Comité de développement local de Pierreville*, concernant son projet d'installation d'un « skateparc » sur notre territoire;

QUE la municipalité de Pierreville est disposée à investir de son pacte rural 2007-2014 dans ce projet et d'autoriser sa contribution financière municipale, conditionnellement à ce que la municipalité finalise ce dossier en ce qui concerne la localisation des installations ainsi que le coût final des travaux.

14. PROJET « SKATEPARC » - Autorisation de signatures – Subvention pacte rural local

CONSIDÉRANT que nous devons transmettre au CLD de Nicolet-Yamaska, une demande écrite pour l'obtention de notre subvention dans le cadre du Pacte rural concernant le dossier en titre;

2012-03-056

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, ainsi que la directrice générale ou en son absence l'adjointe administrative, à signer pour et nom de la Municipalité de Pierreville la demande de subvention du Pacte rural.

15. CENTRE DE LA PETITE ENFANCE MON AUTRE MAISON/FABRIQUE DE SAINT-THOMAS/MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE – Convention notarié sur l'utilisation temporaire de la sacristie de l'Église

CONSIDÉRANT le projet de convention déposé par le président de la Fabrique de Saint-Thomas concernant le sujet en titre ;

CONSIDÉRANT que le maire ainsi que la directrice générale ont pris connaissance de son contenu qui semble nous convenir ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-03-057

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale ou en son absence, l'adjointe administrative à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la convention telle que présentée par M. Valentin Gava, président de la Fabrique St-Thomas;

QUE la signature de cette convention n'entraîne aucun frais pour notre municipalité.

16. VENTES DE GARAGE – Dates retenues

CONSIDÉRANT le règlement #01-2002 concernant les ventes de garage ;

CONSIDÉRANT l'article 4 dudit règlement stipulant que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage ;

2012-03-058

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage 2012, à savoir :

La deuxième fin de semaine de juin, soit les 9 et 10 juin 2012 ;

La fin de semaine de la Fête du travail, soit les 1,2 et 3 septembre 2012 ;

En cas de pluie, les ventes de garage seront remises à la fin de semaine suivante.

17. REMBOURSEMENT EXCÉDENT D'EAU – Travaux rue Georges

CONSIDÉRANT les travaux majeurs d'aqueduc et d'égouts qui ont eu lieu durant la saison estivale 2011, sur la rue Georges de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ces travaux, l'entrepreneur responsable avait l'obligation de fournir en eau potable tout le secteur concerné, sans compter que les travaux comme tels, demandaient à l'occasion un approvisionnement en eau.

CONSIDÉRANT que pour ce faire, diverses connections ont été nécessaires à différents endroits et à différents moments;

CONSIDÉRANT que de ce fait, certains contribuables ont pu dépasser anormalement leur consommation annuelle habituelle, se retrouvant ainsi avec un surplus d'eau à payer pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT que toute unité de logement a droit à une consommation maximum de 40 000 gallons impériaux ou 182 mètres cubes pour un coût fixe à chaque année; par la suite la consommation dépassant ce minimum est facturée en excédent, selon le taux présenté lors de l'adoption du règlement de taxation à chaque année;

CONSIDÉRANT qu'à l'époque, il avait été convenu verbalement, que tous ceux du secteur concerné, démontrant un surplus d'utilisation d'eau pour l'année 2011, seraient remboursés par un ajustement sur leur compte de taxes 2012;

2012-03-059

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le préambule ci-haut mentionné fasse partie de la présente résolution ;

D'AUTORISER l'adjointe aux finances à rembourser le montant représentant le surplus de consommation d'eau pour l'année 2011 à tous les propriétaires démontrant une surtaxation d'eau sur leur compte de taxes 2012, tels qu'apparaissant dans la liste déposée par la responsable du registre des compteurs d'eau en collaboration avec notre inspecteur municipal.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire - « Taxes d'eau - compteurs » 01 212 11 000.

18. BELL CANADA – Dommages causés aux installations téléphoniques – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que le ou vers le 12 septembre 2011, des dommages causés aux installations téléphoniques de la compagnie Bell Canada ont été faits par l'entrepreneur qui avait pour mandat de la part de notre inspecteur de creuser près du 72, rang de l'Ile afin d'y réparer l'accotement ;

CONSIDÉRANT la facture transmise à notre municipalité par Bell Canada au montant de 728,23\$ (montant exempt de taxes) ;

2012-03-060

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe aux finances à acquitter la facture transmise par Bell Canada concernant les dommages causés à leurs installations téléphoniques ;

QU'une rencontre ait lieu avec l'entrepreneur et nos inspecteurs afin de clarifier ce dossier.

ÉGALEMENT selon le résultat de cette rencontre, qu'une lettre soit transmise à la personne fautive afin de l'aviser de notre mécontentement ;

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire - « responsabilité publique – réclamations » - 02 190 00 429

19. LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – Recouvrement pour accident

CONSIDÉRANT que le ou vers le 27 janvier dernier, en nettoyant les trottoirs sur la rue Georges, notre inspecteur municipal aurait reculé dans la porte arrière droite de l'auto appartenant à un contribuable demeurant au Petit-Bois de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un constat à l'amiable a été rempli et signé par les deux parties ;

CONSIDÉRANT la réclamation de la part de nos assurances au montant de 719,21 \$ pour dommages matériels ;

2012-03-061

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'adjointe aux finances à acquitter la réclamation déposée par notre assureur La Mutuelle des municipalités du Québec, pour les dommages matériels causés par notre employé sur un véhicule privé ;

QU'une lettre soit transmise à notre employé, afin de lui faire part de notre insatisfaction dans ce dossier ;

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire – « responsabilité publique – réclamations » - 02 190 00 429

20. DEMANDE D'INTERVENTION – Entretien du cours d'eau Jutras

CONSIDÉRANT la demande déposée par M. Bernard Marin, propriétaire de la Ferme Les Deux B enr., pour l'entretien du cours d'eau Jutras ;

CONSIDÉRANT que nos cours d'eau verbalisés sont sous la responsabilité de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

2012-03-062

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la demande déposée par M. Marin et de transmettre le tout à la MRC de Nicolet-Yamaska.

21. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE LUCIEN SHOONER – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'Association des bénévoles du Centre Lucien Shooner concernant la tenue de son bercethon annuel le 4 avril prochain;

2012-03-063

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 50 \$ au *Comité des bénévoles du Centre Lucien Shooner* en guise de commandite pour ladite activité.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes – Divers » 02 701 90 990

22. REDDITION DES COMPTES – Mandater un vérificateur externe

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a besoin d'un vérificateur externe dans le cadre de sa subvention de la taxe d'accise ;

2012-03-064

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme *Samson, Bélair / Deloitte & Touche*, afin de valider les informations sur le formulaire « *TECQ – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Volet reddition de comptes* ».

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413

23. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Thérèse Paulhus, rang chenel Tardif.....Démolition d'une construction
2. Chevaliers de Colomb, 47-49, rue Maurault.....Rénovation résidentielle
3. Denis Roy, 25, rang St-Jacques.....Lotissement

24. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JANVIER 2012

Point reporté au mois prochain.

25. VARIA

a) NOUVEL INSPECTEUR EN BÂTIMENT – Monsieur Simon Poulin Lévesque

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Yann Bourassa en tant qu'inspecteur en bâtiment pour notre municipalité au niveau de la MRC de Nicolet-Yamaska;

2012-03-065

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater au niveau de la MRC de Nicolet-Yamaska, monsieur Simon Poulin Lévesque comme inspecteur en bâtiment pour notre municipalité.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **ASS. DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC** – Membres en direct février-mars, Mini-scribe de mars ;
2. **COMMISSION PROTECTION TERRITOIRE AGRICOLE** – Dossiers 374827, 374828 et 401966 ;
3. **COMMISSION TOPONYMIE DU QC** – Attestation d'officialisation (1^{ère} Avenue à rue Desmarais) ;
4. **MINISTÈRE RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE** – Avis de dépôt au cadastre, dossier 982147 ;
5. **MINISTÈRE SÉCURITÉ PUBLIQUE** – Mise à jour de notre liste des ressources municipales ;
6. **MRC NICOLET YAMASKA** - Résolution 2012-01-23, entérinement du projet circuit Vitalité (aide financière des fonds du Pacte rural 2007-2014) ;
7. **NOTAIRE CLAIRE LAFORCE** – Requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale (terrains acquis de Lucie Bélanger et Nicole Fournier) ;
8. **ORGANISMES BASSINS VERSANTS DU QC** – Aménagement et entretien des propriétés résidentielles ;
9. **RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST-FRANÇOIS-DU-LAC** – Convocation à une réunion régulière, ordre du jour du 15 février 2012, procès-verbaux du 16 novembre et 1^{er} décembre 2011 ;
10. **RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS ST FRANÇOIS** – Procès-verbal du 19 décembre 2011 ;
11. **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST FRANÇOIS** – Date de l'enlèvement des rebuts du printemps 2012, renseignements pertinents pour vos citoyens, rapport mensuel de février, procès-verbal du 27 février ;
12. **SÛRETÉ DU QC** – Bulletin d'information « Nouvelles en bref »

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 20h55 et se termine à 21h05.

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-03-066

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 21h05.

André Descôteaux, maire

*Micheline C. Laforce, directrice générale /
secrétaire-trésorière*